

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-06

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8
Conseillers absents : 2
Conseillers représentés :

Pour : 8
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le seize février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 09 février 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'accorder les subventions 2026 aux associations, établissements et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 4 500€ réparti comme il suit :

ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUBV
Amis de l'Arbre à l'Ouvrage	500 €
FNACA	200 €
AMAC section la Roche de Rame et l'Argentière-la Bessée	200 €
Collège les Giraudes	100 €
Autour de la Biaysse	2 500 €
Les Marmots de Champcella et Freissinières	1 000 €
TOTAL	4 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à accorder les subventions 2026 aux associations, établissements et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 4 500€.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.